

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

114/20

02/03/2020

Épidémie de Covid-19: la présidence renforce la réaction de l'UE en déclenchant le dispositif IPCR en mode "activation totale"

Ces dernières semaines, le Conseil a pris un certain nombre de mesures pour coordonner la réaction de l'UE face à l'épidémie de Covid-19. L'ampleur actuelle de l'épidémie montre qu'il est nécessaire de mieux coordonner encore nos actions au niveau de l'UE.

Le 2 mars 2020, la présidence croate a donc décidé de faire passer le dispositif intégré pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR) du mode "partage de l'information" au mode "activation totale".

L'activation totale de l'IPCR permet de se focaliser davantage sur la détection des lacunes importantes dans tous les secteurs et sur l'élaboration de mesures concrètes donnant corps à la réaction de l'UE, lors de tables rondes animées par la présidence. Ces réunions de crise rassemblent des représentants du cabinet du président du Conseil européen, de la Commission européenne, du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), des États membres touchés et d'autres parties concernées. Les participants aux tables rondes préparent, élaborent et mettent à jour des propositions d'actions que le Conseil examinera et sur lesquelles il statuera.

Contexte

Le dispositif IPCR renforce la capacité de l'Union européenne à prendre des décisions rapides lorsqu'elle est confrontée à des crises transsectorielles majeures nécessitant une réaction de l'UE au niveau politique. Ce dispositif permet aux institutions et services de l'UE d'apporter le soutien nécessaire dans le contexte d'une crise et de son évolution. Il se fonde sur le principe de subsidiarité: il respecte pleinement les compétences des États membres en situation de crise. Il ne remplace pas les dispositifs existant au niveau sectoriel.

Le dispositif IPCR a été approuvé par le Conseil le 25 juin 2013. En décembre 2018, le Conseil a adopté une décision qui l'a codifié dans un acte juridique. Le 28 janvier 2020, la présidence croate a activé le dispositif IPCR de l'UE en mode "partage de l'information", déclenchant la production de rapports intégrés par la Commission et le SEAE et la création d'une page spécifique sur la plateforme web de l'IPCR, sur laquelle des informations relatives à l'épidémie de Covid-19 sont partagées.

Press office - General Secretariat of the Council

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUSSELS - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press